



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete  
Groupement suisse pour les régions de montagne  
Gruppo svizzero per le regioni di montagna  
Gruppa svizra per las regiuns da muntogna

# Introduction

## Plate-forme de dialogue recherche - pratique

Thomas Egger  
Directeur SAB



# Plate-forme de dialogue recherche et pratique

## Porteurs:

- SAB, cofinancé par l'OFAG

## Groupe de pilotage:

- Agroscope, HAFL, Agridea, Kolas, KoBiB

## Participants:

- Ouvert pour toute personne intéressée

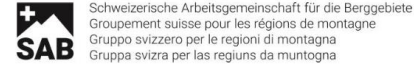
## Objectifs:

- Récolter les besoins de la pratique et les transmettre au système de savoir
- Transfert recherche – pratique
- Encourager le dialogue

## Mode de travail:

- Rencontres régulières, excursions
- Echange online via

<https://www.sab.ch/fr/dienstleistungen/p/late-forme-de-dialogue/>



Brugg, 14. Juli 2022

## 2. Meeting Dialogplattform Forschung - Praxis in der Berglandwirtschaft

Wie wirkt sich der Klimawandel auf die Infrastrukturen in der Berglandwirtschaft aus – aktuelle Forschungsergebnisse und Erfahrungen aus der Praxis.

Donnerstag, 01. September 2022, 09.00 bis 14.00 Uhr  
BFH HAFL, Länggasse 85, 3052 Zollikofen



Alphütten im Kanton St. Gallen

# Activités de la Plate-forme de dialogue recherche et pratique

## 1<sup>ère</sup> réunion, 26 janvier 2022

- Identification des besoins, discussion du programme de travail

## 2<sup>ème</sup> réunion du 1<sup>er</sup> septembre 2022

- Changement climatique et infrastructures pour l'agriculture de montagne

## 3<sup>ème</sup> réunion, 25 janvier 2023

- L'eau pour l'agriculture de montagne

## 4<sup>ème</sup> réunion, 5 et 6 septembre 2023

- Excursion dans les cantons FR et VD en lien avec l'eau sur les alpages

## 5<sup>ème</sup> réunion, 1<sup>er</sup> janvier 2024

- La numérisation et l'agriculture de montagne

## 6<sup>ème</sup> réunion, 11 septembre 2024

- la numérisation en pratique, Sonnhaldenhof, St. Urban

Tous les résultats sont disponibles sous:

<https://www.sab.ch/fr/dienstleistungen/plate-forme-de-dialogue/>

Plate-forme de dialogue – « Recherche et pratique pour l'agriculture de montagne »

Fiche d'information N° 1 | Mai 2023

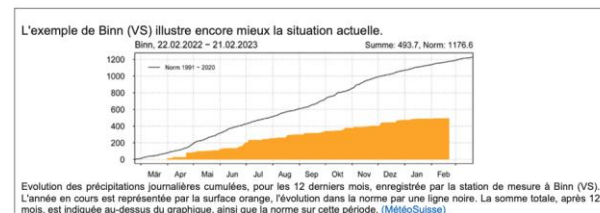
## Faire face à la pénurie croissante d'eau dans l'agriculture de montagne

L'été 2022 a été marqué par une faible pluviométrie, de la chaleur et de la sécheresse. Un phénomène qui s'est accentué au cours de ces dernières années. À cela s'ajoutent des hivers souvent peu enneigés et des températures assez douces. Ceci est lié à la persistance d'un temps anticyclonique. L'été dernier a été très sec dans toute la Suisse, avec de fortes chaleurs et donc une importante évaporation. Ces circonstances font que les réserves d'eau naturelles dans les montagnes sont insuffisantes et qu'il faut s'attendre à une pénurie croissante d'eau en été / automne 2023.

Dans l'ensemble du pays, les précipitations des douze derniers mois ont été inférieures à celles de 1991-2020, pour la même période. Dans certaines régions, il manque un quart, voire la moitié des quantités de pluie moyennes, pour les mois de mars à février.



Écart des précipitations pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2022 au 22 février 2023, par rapport à 1991-2020 (en %). (MétéoSuisse)





# Lutte contre l'embroussaillage / maintien de surfaces ouvertes

**7<sup>ème</sup> réunion de la plate-forme de dialogue recherche - pratique dans l'agriculture de montagne**

**Lutte contre l'embroussaillage / maintien de surfaces ouvertes**

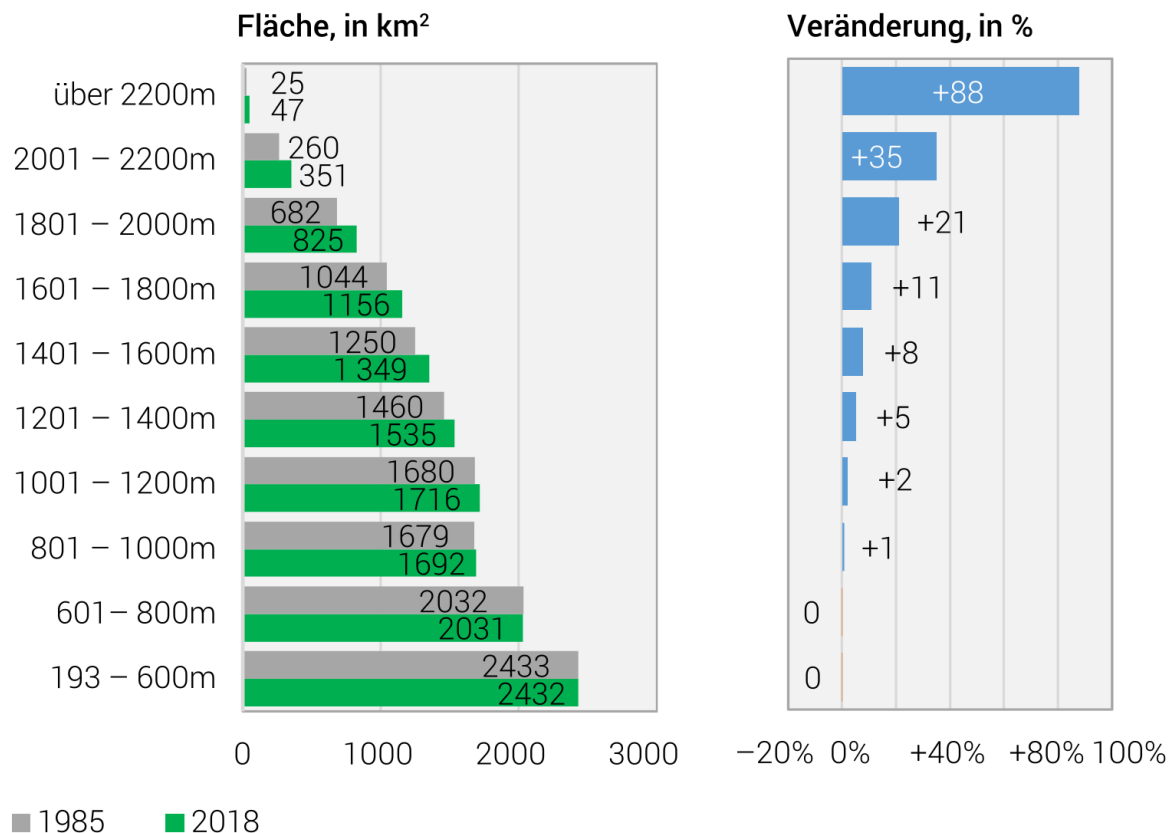
**Mardi, 28 janvier 2025 - de 09h00 à 14h00  
BFH-HAFL, Länggasse 85, 3052 Zollikofen**



Photo : ST-SAB

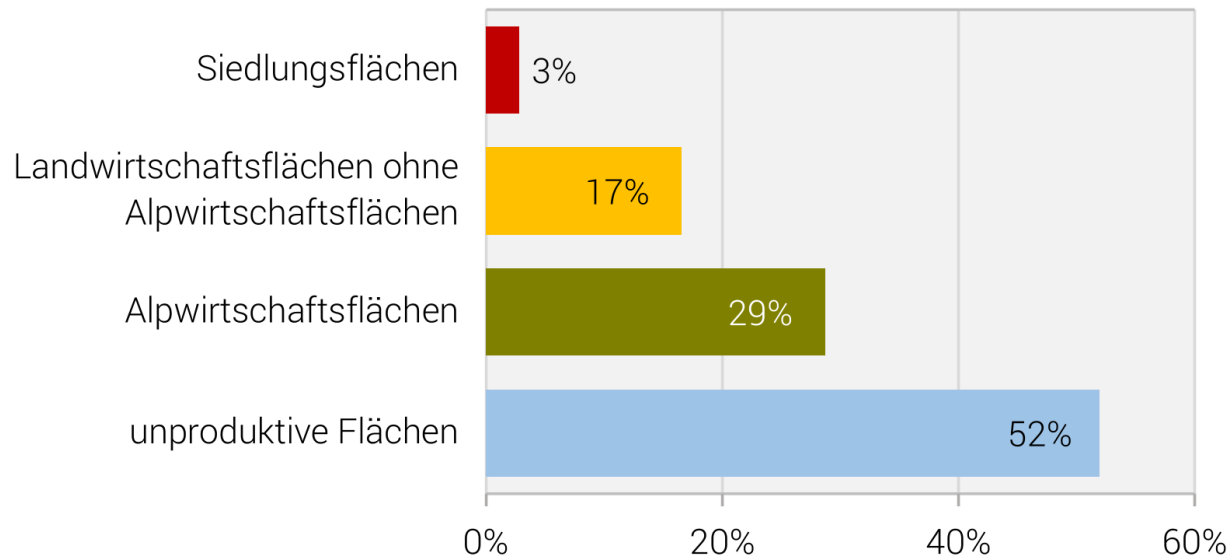
# Changements importants de l'utilisation du sol

## Bestockte Flächen (Wald und Gehölze) nach Höhenstufe (Meter über Meer), 1985–2018



## Neu entstandene bestockte Flächen (Wald und Gehölze) 1985–2018 nach ehemaliger Nutzung

---

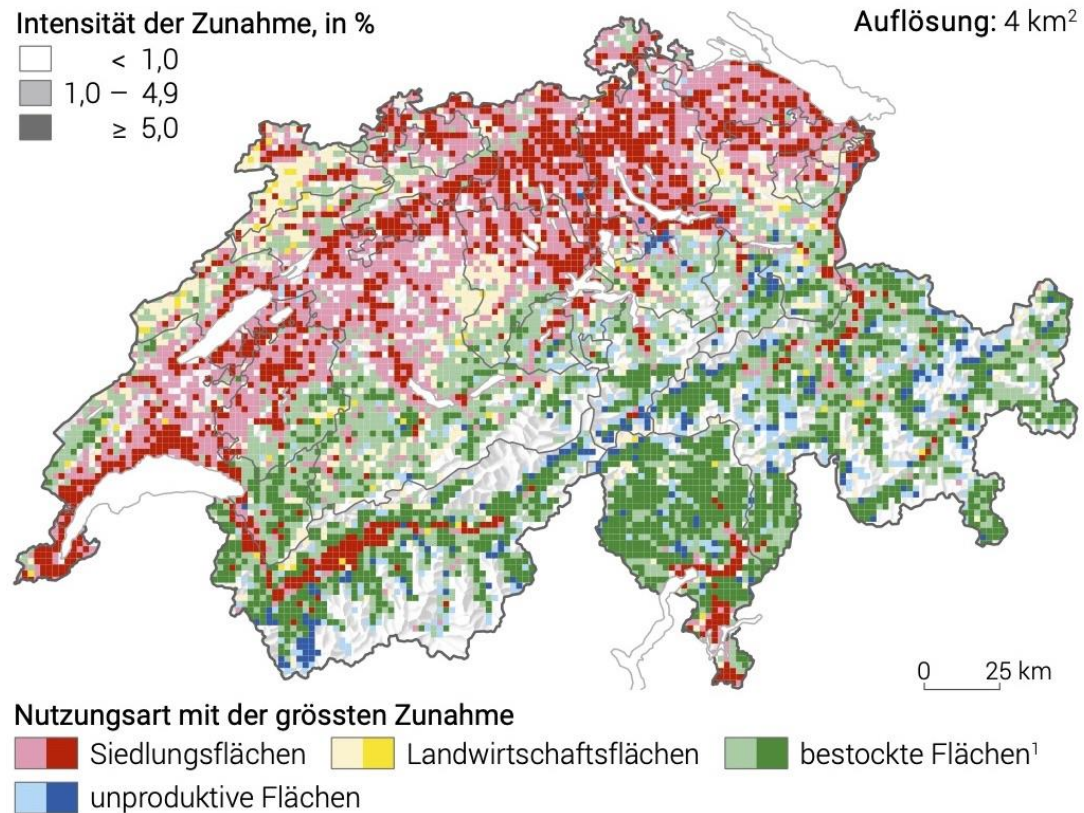


Total: 977 km<sup>2</sup> neu entstandene bestockte Flächen (Brutto-Zuwachs: Rodungen bestehender bestockter Flächen wurden nicht abgezogen)



# Changements importants de l'utilisation du sol

## Wichtigste neu entstandene Nutzungen, 1985–2018



<sup>1</sup> Wald und Gehölze



## Mandat constitutionnel

### Constitution, Art. 104 Agriculture

<sup>1</sup> La Confédération veille à ce que l'agriculture, par une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché, contribue substantiellement:

- a. à la sécurité de l'approvisionnement de la population;
- b. à la conservation des ressources naturelles et **à l'entretien du paysage rural**;
- c. à l'occupation décentralisée du territoire.

(...)

### Loi sur l'agriculture Lagr, Art. 71 Contributions au paysage cultivé

<sup>1</sup> Des contributions au paysage cultivé sont octroyées dans le but de maintenir un paysage cultivé ouvert. Ces contributions comprennent:

(...)





**Vos prochaines vacances?**





# Emboussailage et dangers naturels



# Forêt et surfaces ouvertes – la Loi sur les forêts LFo

## Art. 3 Conservation des forêts

L'aire forestière ne doit pas être diminuée.

## Art. 7 Compensation du défrichement

<sup>1</sup> Tout défrichement doit être compensé en nature dans la même région, avec des essences adaptées à la station.


<sup>2</sup> Au lieu de fournir une compensation en nature, il est possible de prendre des mesures équivalentes en faveur de la protection de la nature et du paysage:

- a. dans les régions où la surface forestière augmente;
- b. dans les autres régions, à titre exceptionnel, si cela permet d'épargner des terres agricoles ou des zones d'une grande valeur écologique ou paysagère.

<sup>3</sup> Il est possible de renoncer à la compensation du défrichement:

- a. pour récupérer des terres agricoles sur des surfaces conquises par la forêt au cours des 30 dernières années;
- b. pour assurer la protection contre les crues et la revitalisation des eaux;
- c. pour préserver et valoriser des biotopes selon les art. 18a et 18b, al. 1, de la loi fédérale du 1<sup>er</sup> juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage.

<sup>4</sup> Si des terres agricoles récupérées au sens de l'al. 3, let. a, sont affectées dans les 30 ans qui suivent à une autre utilisation, la compensation du défrichement doit être effectuée ultérieurement.



Révision de 2013,  
initiée par le SAB.



## Objectifs de la réunion

- Aperçu de l'état actuel des connaissances scientifiques sur le thème de l'embroussaillement / maintien de surfaces ouvertes.
- Expériences actuelles menées au niveau pratique.
- Recommandations d'action :
  - Comment mieux diffuser les connaissances de la recherche et de la pratique ?
  - Où existe-t-il encore des lacunes dans les connaissances ?
  - Comment les combler ?
  - Quelles recommandations peut-on formuler à l'intention des milieux politiques ?



## Programme de la journée (1)

Recherche

- 09:00     **Introduction**  
*Thomas Egger, Directeur du SAB*
- 09:10     **Comprendre et réguler l'embroussaillage – enseignements tirés de la recherche**  
*Caren Pauler, Agroscope*
- 09:25     **Entretien du paysage pour éviter les grands incendies de forêt**  
*Patrik Krebs, WSL*
- 09:40     **Embroussaillage dans l'Oberland Bernois, étude de cas**  
*Michael Müller, géographe*
- 09:55     **Comment la Confédération soutient le maintien de surfaces ouvertes**  
*Simon Hasler, OFAG*
- 10:10     Pause



## Programme de la journée (2)

Pratique

- 10:30     **La lutte contre l'embroussaillage nécessite un engagement continu sur plusieurs années**  
*Rachele Gadea Martini, Fondazione Valle Bavona*
- 10:45     **La lutte contre l'aulne vert dans le canton de Vaud**  
*Murielle Tinguely, Proconseil*
- 11:00     **Témoignages d'interventions de bénévoles**  
*Rita Kammermann, volontaires montagne*
- 11:15     **Comment la vulgarisation agricole peut aider les exploitations agricoles à maintenir des terres ouvertes**  
*Daniel Mettler, Agridea*



## Programme de la journée (3)

**Synthèse**

11:30 **Table ronde par groupes**

12:00 **Présentation des résultats du travail en groupes**

12:15 **Efforts politiques pour améliorer la situation**

*Ernst Wandfluh, SSEA*

12:30 **Bilan de la journée, définition de la suite des opérations**

12:45 **Repas**